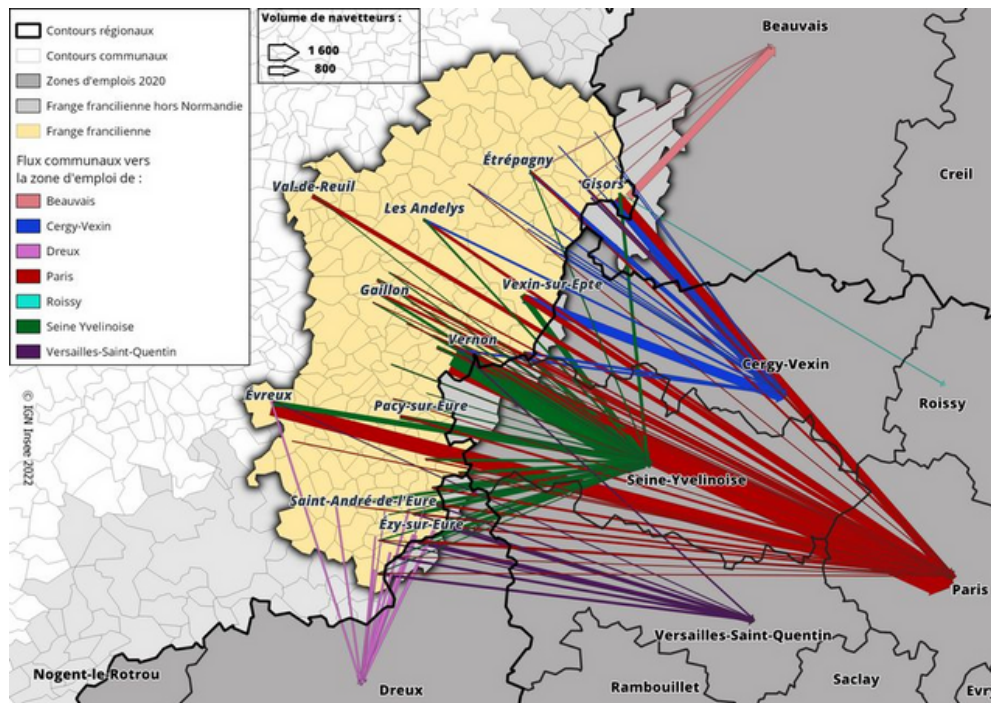


Le Conseil régional de Normandie et la Direction régionale Insee Normandie se sont associés pour caractériser les territoires de « frange » de la Normandie. Une première publication en mars 2022 proposait un découpage statistique de ces franges. Les deux volets publiés ce jour proposent une vision plus détaillée du fonctionnement socio-démographique de la frange « francilienne », d'une part, et des autres franges interrégionales d'autre part.

La frange francilienne entretient des liens étroits mais asymétriques avec l'Île-de-France

Dans la frange francilienne, peuplée de plus de 250 000 habitants, près d'un actif sur trois résidant au sein de la partie normande travaille à l'extérieur de la région, essentiellement en Île-de-France. L'emploi de ces « navetteurs » est souvent situé dans le pôle parisien, mais aussi, et en plus grand nombre, dans les pôles d'emploi des Yvelines et du Val-d'Oise. Si certains de ces actifs peuvent bénéficier de l'accès à la région capitale par le rail, le véhicule personnel reste de loin le mode de transport le plus fréquent (plus de 3 actifs sur 4).

Flux des navetteurs interrégionaux normands résidents de la frange francilienne vers les zones d'emploi extrarégionales



Sources : Insee, recensement de la population 2018 – exploitation principale,

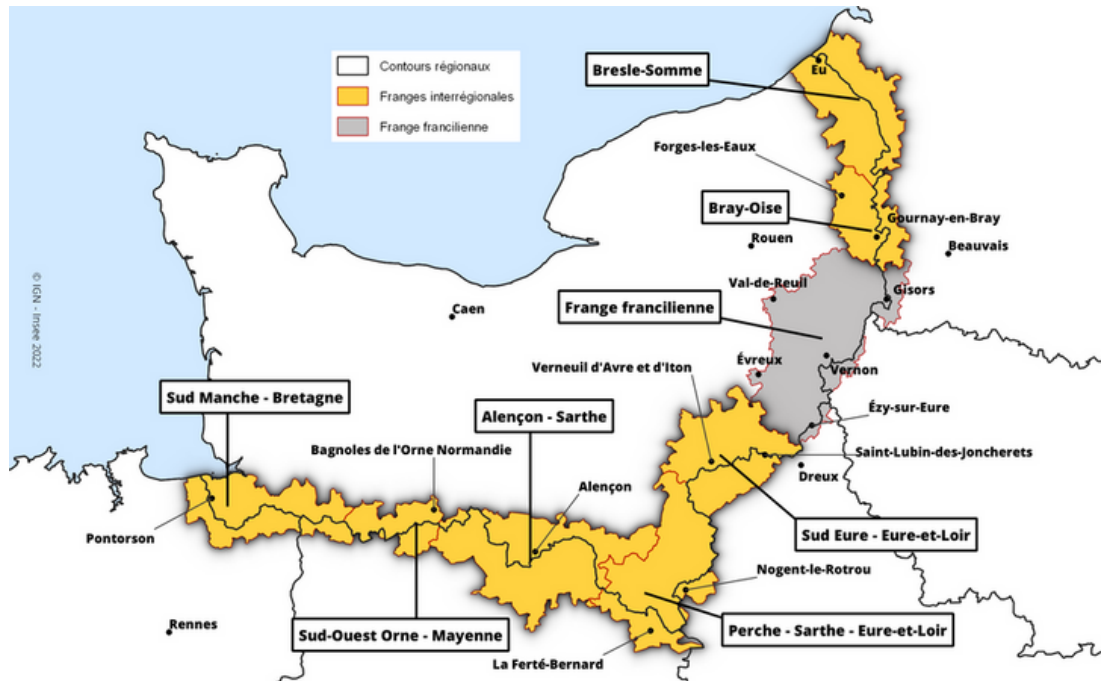
Un dynamisme économique et démographique en net ralentissement

Globalement, la population résidant dans cette frange francilienne est relativement jeune et active, et bénéficie d'un niveau de vie et d'un accès aux équipements et aux services plutôt bons. Cependant, le dynamisme économique et démographique observé sur longue période se tarit nettement au cours de la période plus récente.



Les sept autres franges normandes : des territoires plutôt ruraux, mais relativement autonomes pour la plupart

Les autres franges interrégionales rassemblent plus de 400 000 habitants et peuvent être découpées en sept secteurs géographiques distincts. Bien qu'à dominante rurale dans leur ensemble, ces territoires sont pour certains structurés par des villes de taille significative, comme Alençon voire Eu.



Sources : Insee, recensement de la population 2018 – exploitation principale, base permanente des équipements 2020, distancier Metric-OSRM

La plupart des secteurs de frange sont par définition ouverts sur l'extérieur, mais bénéficient quand même d'une certaine autonomie économique, avec quasiment autant d'emplois sur place que d'actifs. Certains « font territoire », avec des relations très étroites entre leurs deux versants, à l'image de la Vallée de la Bresle. D'autres territoires, moins intégrés, sont sujets à des influences plus diffuses et plus lointaines, comme la partie du Pays de Bray sous influence du pôle de Beauvais, ou celle du sud de l'Eure attirée par Dreux.



Des dynamiques différentes selon les territoires

Ces franges « non franciliennes » présentent aussi des dynamiques très variables, entre croissance démographique relativement soutenue pour certains et recul de la population et de l'emploi installé depuis plusieurs décennies pour d'autres.

Contact presse **Jérémy SIMON**
06 60 55 37 70 • communication-normandie@insee.fr
Suivez-nous sur **Twitter@InseeNormandie**